

Contrat GANDI HEBERGEMENT

Version 3.0 en date du 17 janvier 2012

Vous reconnaissez que la souscription et l'utilisation de Nos services Gandi Hébergement supposent l'acceptation et le respect, sans restriction ni réserve, des Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi, du présent Contrat Gandi Hébergement, des conditions particulières des services optionnels accessoires éventuellement souscrits, des tarifs et des conditions et limitations techniques de Nos services, détaillées sur Notre site web <http://www.gandi.net> (ci-après désignés ensemble « Nos Contrats » ou le « Contrat Gandi Hébergement » ou le « présent Contrat »).

Nos Contrats sont accessibles en permanence sur Notre site web, et ils Vous sont également présentés lors de toute souscription au service, conformément au processus contractuel décrit dans les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi.

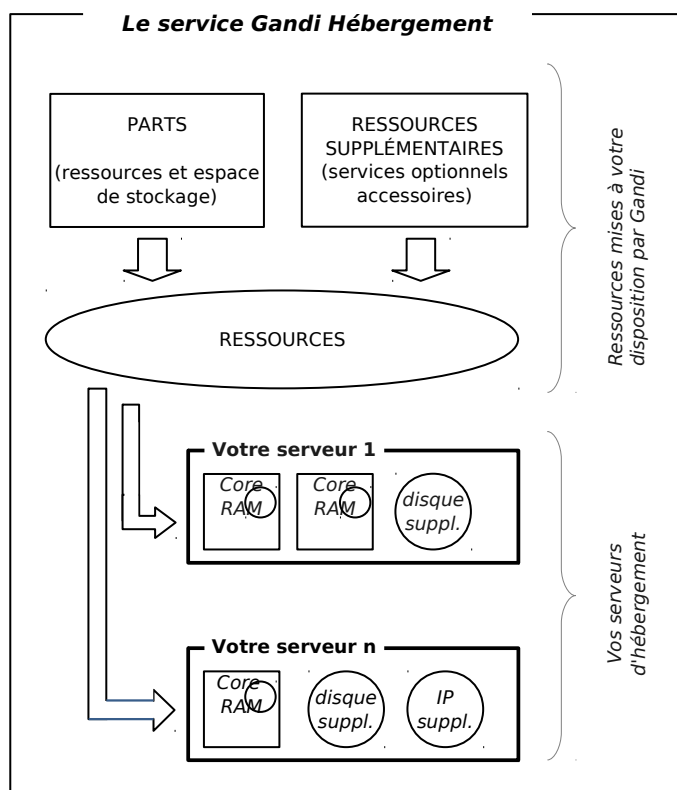
Vous reconnaissez en avoir pris connaissance et acceptez de Vous y soumettre et de les respecter sans restriction ni réserve.

Les termes employés dans le présent Contrat Gandi Hébergement, commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi, sauf définition particulière prévue au présent Contrat Gandi Hébergement.

Le présent Contrat Gandi Hébergement qui détermine les prestations fournies par Gandi dans le cadre de ses solutions d'hébergement et les obligations réciproques qui en découlent selon les options souscrites, vient compléter les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi dont les dispositions recevront, à défaut de précision contraire au présent Contrat Gandi Hébergement, pleine et entière application.

Article 1. Description des services

1.1. Le service IaaS



Gandi Vous propose dans le cadre du présent Contrat ses solutions d'hébergement via une infrastructure technique reliée en permanence au réseau Internet, divisée en parts égales. Une

« part » est une offre constituée de ressources (mémoire, puissance de processeur, bande passante, espace disque) mise à Votre disposition pour Vous permettre de composer, sur cette base unitaire, un ou plusieurs serveurs d'hébergement (mail, web, téléphonique...) et de les gérer et les administrer de façon autonome, au moyen de Votre Identifiant Gandi (ci-après le service ou l'offre « Gandi Hébergement »).

Les caractéristiques et limitations techniques de Nos offres Gandi Hébergement et des ressources optionnelles accessoires également proposées, ainsi que l'ensemble des tarifs correspondants et les éventuelles conditions particulières applicables, sont accessibles et détaillées sur Notre site web <http://www.gandi.net>, de façon à Vous permettre d'en prendre connaissance avant de souscrire l'une de Nos offres.

Vous choisissez sur cette base le nombre de parts adapté à Vos besoins et pouvez moduler, à tout moment, les ressources (mémoire, puissance de processeur, bande passante, espace disque) composant Votre serveur, de façon autonome, à la hausse ou à la baisse (sauf pour l'espace disque qui ne peut pas être abaissé), via Votre Interface de gestion et d'administration sécurisée, en Vous connectant au moyen de Vos Codes d'Accès, conformément au processus contractuel décrit dans les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi.

A titre indicatif, les ressources composant une part permettent de faire fonctionner un serveur web classique, ou un serveur de stockage de données, ou un serveur TeamSpeak (système de chat vocal, pour dialoguer à plusieurs via Internet, par exemple pendant un jeu en réseau).

Chaque serveur, constitué par les ressources choisies, disposera d'une adresse IP fixe, permettant d'identifier ce serveur sur Internet.

1.2. Le service PaaS

Gandi Vous propose un service de PaaS, « Platform as a Service », Vous permettant d'héberger Vos services sur une Instance configurée, optimisée et dédiée. Vous pouvez, à tout moment, choisir la puissance de Votre Instance. Vous pouvez également définir la taille de Votre disque en fonction de Vos besoins.

Article 2. Gandi s'engage

Outre les obligations contractuelles détaillées dans les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi, et sous réserve du strict respect de Vos obligations et des conditions et limitations techniques propres à chacune de Nos offres Gandi Hébergement, en sa qualité d'intermédiaire technique fournissant des solutions d'hébergement, Gandi s'engage à :

- mettre à Votre disposition le service hébergement choisi (dans les limites proposées sur Notre site web), instantanément après validation de Votre complet paiement, et au plus tard deux heures après, sous réserve de disposer alors des ressources nécessaires, et ce pour la durée choisie lors de Votre commande;
- Vous fournir des solutions d'hébergement faisant appel à une technologie et un système de traitement permettant de Vous faire bénéficier de tarifs compétitifs;
- fournir ses meilleurs efforts pour assurer l'**accès en continu au service, à hauteur de 99,95%** par jour, sauf indisponibilités dues aux maintenances programmées par Gandi, à la survenance d'un cas de force majeure, d'un fait extérieur ou d'un cas fortuit, à tout problème de paiement de Votre fait ou du fait des banques, ou lié à la partie logicielle du service (celle-ci étant fortement dépendante des utilisateurs et de la configuration spécifique qu'ils mettent en place);
- **Vous rembourser par recrédit sur Votre Compte Prépayé Gandi toute indisponibilité du service au-delà de cet engagement, que Vous Nous aurez signalée, et qui serait liée à une défaillance de Notre infrastructure technique (machines et réseau Gandi), sur la base d'une journée complète, même si l'indisponibilité du service n'a duré que quelques minutes;**
- intervenir rapidement en cas de panne matérielle ou incident réseau du fait de Gandi pour rétablir le service, et dans la mesure du possible, dans les six heures à compter de la connaissance par Gandi de l'incident.

Les contours et limites de Nos obligations et de Notre responsabilité, et les conditions dans lesquelles Nous serons amenés à intervenir sur Votre compte Gandi ou sur Votre/Vos serveur(s) ou Instance(s), sont détaillés ci-après, en complément des Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi.

Article 3. Vos obligations spécifiques dans le cadre du service Gandi Hébergement

Vous reconnaissez et acceptez que les obligations listées dans les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi qui Vous incombent quel que soit le service souscrit (*article 3 des*

Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi) reçoivent pleine et entière application dans le cadre du service Gandi Hébergement.

Ainsi, notamment, Vous Vous engagez à choisir un service correspondant à Vos besoins ou ceux de Vos Administrateurs ou Utilisateurs, à respecter et faire respecter les spécifications et limitations techniques de Nos services, à veiller à l'utilisation de Nos services de façon et à des fins licites et conformes à Notre Ethique, et à Vous identifier auprès de Nos services.

En outre, en acceptant le présent Contrat et en utilisant Nos services Gandi Hébergement, il Vous appartient de veiller, en permanence, au respect des obligations spécifiques ci-après décrites.

3.1. Obligation spécifique d'identification

Nous Vous rappelons que Vous Vous êtes engagé à Vous identifier dans le Cadre de Nos Contrats (*notamment, articles 3.4. et 4 des Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi*).

Conformément à Nos Contrats (*article 3.4 des Conditions générales de prestations de service de Gandi*), Vous faites en outre Votre affaire personnelle du strict respect de toute obligation Vous incombant du fait de Votre activité, professionnelle ou non, et/ou de Votre statut (activité réglementée, par exemple), de façon à ce que Gandi ne soit aucunement inquiétée à cet égard.

Plus particulièrement, Nous attirons Votre attention sur le fait que, conformément aux textes en vigueur, notamment la Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique du 21 juin 2004 modifiée (dite « LCEN »), Vous devez être identifiable clairement par les tiers en Votre qualité d'hébergeur si Vous utilisez Nos services pour héberger des services de communication au public en ligne (sites Internet, ou blog, notamment), que Vous éditez ou non ces services.

Vous devez également en cette qualité veiller à fournir à toute personne éditant ces services, les moyens techniques leur permettant de satisfaire aux conditions d'identification prévues à l'article 6.III de la LCEN précitée.

En effet, en l'état actuel des textes en vigueur, les informations suivantes doivent être mises à la disposition du public, dans un standard ouvert par toute personne dont l'activité est d'éditer un service de communication au public en ligne :

- **pour une personne physique**: ses nom, prénoms, domicile et numéro de téléphone, ainsi que son numéro d'inscription si cette personne est soumise aux formalités d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers;
- **pour une personne morale**: sa dénomination ou raison sociale, l'adresse de son siège social, son numéro de téléphone et, si elle est assujettie aux formalités d'inscription au

registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, le numéro de son inscription et son capital social;

- le nom du **directeur ou du codirecteur de la publication** et, le cas échéant, celui du responsable de la rédaction au sens de l'article 93-2 de la loi n°82-652 du 29 juillet 1982;
- le nom, la dénomination ou raison sociale, l'adresse et le numéro de téléphone du **prestataire d'hébergement**, étant précisé que ces coordonnées doivent correspondre à Vos coordonnées en qualité de client de Nos services, c'est-à-dire à celles déclarées auprès de Nos services pour l'Identifiant Gandi utilisé pour souscrire le service Gandi Hébergement.

Si le service de communication au public en ligne est édité à titre non professionnel, la personne éditant ce service peut choisir de préserver son anonymat, en ne tenant à la disposition du public que le nom, la dénomination ou la raison sociale et l'adresse du prestataire d'hébergement (Vous) sous réserve de lui avoir communiqué les informations susmentionnées, qui sont couvertes par le secret professionnel dans les conditions prévues aux articles 226-13 et 226-14 du Code Pénal.

Dans le cadre du service laaS, à chaque serveur que Vous créez correspond une adresse IP fixe, permettant d'identifier ce serveur sur Internet.

Conformément aux textes en vigueur, si Nous en sommes requis, Nous communiquerons à titre de coordonnées de prestataire d'hébergement les coordonnées en Notre possession correspondant à l'Identifiant Gandi utilisé pour souscrire le service.

Vous reconnaissez et acceptez que, conformément à Nos Contrats et sous les mêmes sanctions:

- les informations que Vous communiquez à Gandi dans le cadre de Votre obligation légale d'identification doivent être en permanence exactes, complètes, fiables et à jour (*si nécessaire, Vous devrez Nous fournir tous justificatifs, à première demande et dans les délais requis*);
- l'activation de l'option Whois Protégé et/ou de l'option Gandi anti-spam, dans le respect du Contrat Whois Protégé (annexe 1 au Contrat d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi) ne Vous exonère en rien de Votre obligation légale d'identification, et Vous ne devez pas substituer Nos coordonnées aux Vôtres dans ce cadre;
- si Nous sommes informés ou constatons que les informations que Vous Nous avez transmises sont erronées, périmées, ou incomplètes, Nous Vous Notifierons ce manquement à Vos obligations en Vous demandant de régulariser la situation.

3.2. Obligation d'intervention sur les Contenus

Vous Vous engagez à utiliser Nos services de manière et à des fins strictement licites, en conformité avec Nos Contrats et en conformité avec les spécificités et caractéristiques techniques de Nos services.

Vous êtes entièrement responsable, y compris en cas de revente de Nos services ou de licence d'usage accordée à un tiers, à titre professionnel ou non.

Conformément à Votre engagement de veiller, en permanence, à l'utilisation licite de Nos services et au respect de Notre Ethique, aux termes des Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi (article 3), Vous Vous engagez à agir promptement, en particulier à réception de toute notification, par tout tiers prétendant ses droits lésés visant un Contenu présent sur tout ou partie de Vos serveurs ou Instances, notamment une notification qui Vous serait adressée, directement ou indirectement, conformément à la loi pour la confiance dans l'économie numérique dite « LCEN » (loi n°2004-575, du 21 juin 2004 modifiée, spécialement l'article 6), pour supprimer le Contenu litigieux ou en rendre l'accès impossible ou prendre toutes mesures propres à satisfaire à la notification, de façon à ce que Gandi ne soit inquiétée en aucune manière.

Ainsi notamment, Vous Vous engagez à:

- si Vous éditez un service de communication au public en ligne, fournir, à première demande, en cas de contestation ou de revendication d'un tiers, tout justificatif à l'appui des droits que Vous prétendez lui opposer et ne pas remettre en ligne, directement ou indirectement, tout ou partie d'un Contenu qui aurait déjà été considéré ou jugé comme illicite ou préjudiciable par toute autorité compétente et à le supprimer, spontanément ou à première demande dès que Vous en êtes informé;
- en tout état de cause, agir promptement en cas de revendication ou de plainte d'un tiers relativement à tout ou partie de tout Contenu que Vous hébergez dans le cadre de Nos services Gandi Hébergement, de façon à faire cesser le trouble allégué au plus vite, et Vous mettre en conformité avec les droits revendiqués par le tiers ou les textes en vigueur.

Vous reconnaissez et acceptez expressément que:

- en cas de licence d'usage et notamment si Vous hébergez des services de tiers sur Vos serveurs ou Instances, Vous devrez veillez à ce qu'ils interviennent promptement sur leurs Contenus et à défaut, et en tout état de cause, à Notre égard, **toute intervention sur tout Contenu Vous incombe et relève de Votre responsabilité pleine et entière**;
- toute intervention de Gandi à Votre place ne peut s'effectuer qu'au niveau d'un ou plusieurs serveur(s) ou Instance(s), voire au niveau de Votre Compte Gandi, et peut ainsi porter sur tous les serveurs ou Instances et services qui y sont associés sans distinction.

Par conséquent, pour éviter la suspension ou la suppression du service Gandi Hébergement, il Vous appartient de prendre toutes mesures visant à respecter Nos Contrats et les textes en vigueur, notamment en France. Vous devez intervenir promptement, par Vous-même, pour mettre fin sans délai à toute situation illicite ou préjudiciable liée à l'utilisation faite de Nos services sous Votre pleine et entière responsabilité et Vous identifier clairement dans le cadre de Vos activités et, dans le cadre du service laaS, veiller

à ce que tout Administrateur ou Utilisateur éventuel de Vos serveurs fassent de même.

En tout état de cause, le défaut d'intervention de Votre part en violation du présent article sera constitutif d'un manquement grave à Vos obligations contractuelles et susceptible d'engager Votre responsabilité à l'égard de Gandi, notamment si Nous devons être mis en cause en Votre lieu et place, sans préjudice de Votre responsabilité à l'égard des tiers conformément aux textes en vigueur.

Vous Vous engagez à indemniser et garantir Gandi de toute conséquence de Votre utilisation de Nos services, ou liée à l'un quelconque de Vos Contenus, étant précisé que cette obligation survivra à la fin du Contrat.

Vous garantissez notamment Gandi de toute action en revendication de tiers liées aux Contenus installés, émis, publiés, transmis, diffusés ou reproduits via Vos serveurs ou Instances, notamment celle résultant d'une atteinte aux droits de la personnalité, à un droit de propriété intellectuelle ou industrielle, au respect de la vie privée et aux bonnes mœurs, aux dispositions du Code pénal, ou aux abus ou pratiques préjudiciables aux internautes, que ces Contenus aient été mis en place par Vous-même ou par des tiers.

Vous Vous engagez à faciliter la résolution rapide de tout problème ou litige pouvant survenir en rapport avec Votre utilisation de Nos services et, le cas échéant, à communiquer rapidement l'identité de tout tiers bénéficiant d'une licence d'usage ou de droits d'utilisation et/ou d'administration des services mis en œuvre sur la base de Nos solutions techniques.

3.3. Obligation de sauvegarde des données

Notre service consiste uniquement à mettre à Votre disposition des solutions technologiques d'hébergement pendant la durée du Contrat, et non pas à sauvegarder Vos Contenus et/ou paramètres techniques, même si Nous avons mis pour cela plusieurs outils à Votre disposition.

Pour Vous permettre de construire une architecture de sauvegarde adaptée à Vos besoins, Nous mettons à Votre disposition différents outils optionnels (par exemple service de « répulsion des disques », service de « disque backup »), décrits et détaillés sur Notre site web, que Vous pouvez choisir d'utiliser ou non.

En outre, en cas de résiliation, quelle qu'en soit la cause, ou d'arrivée à terme du service souscrit, Gandi supprime l'ensemble des données associées à Votre ou Vos serveur(s) ou Instance(s) correspondant(s).

Il Vous appartient par conséquent de sauvegarder et récupérer Vos Contenus préalablement à l'expiration du service ou préalablement à un changement de prestataire, ainsi que de manière régulière en cours de Contrat, comme indiqué dans Nos Contrats.

A cet égard, notez que lorsque le service arrive à échéance, afin de Vous permettre de procéder à un renouvellement tardif, Votre serveur ou Instance est seulement désactivé et ne sera supprimé que quinze (15) jours après échéance. Vous pourrez donc procéder à un renouvellement tardif du service, sous un délai maximum de quinze (15) jours calendaires à compter de la date d'échéance, sauf à ce que Vous ayez volontairement résilié, par anticipation, le service concerné.

La sauvegarde de Vos Contenus et paramètres techniques Vous incombe entièrement. Il Vous appartient de prendre toute mesure de nature à assurer la sauvegarde régulière et la conservation de Vos Contenus et de toutes Vos données et paramètres, ainsi que leurs mises à jour, sur tout support de Votre choix, extérieur à Gandi.

3.4. Obligation de préservation de la réputation de l'adresse IP associée à Votre serveur

Dans le cadre du service IaaS, Vous Vous engagez à préserver, pendant toute la durée du présent Contrat, la réputation de l'adresse IP associée à Votre serveur.

Notamment, il Vous incombe de veiller à ce que cette adresse IP ne soit pas listée dans une ou plusieurs listes noires, quelle(s) qu'elle(s) soient (par exemple sur <http://www.spamhaus.org/>, "XBL" ou "SBL") et, le cas échéant, de mettre en œuvre tous moyens et d'exercer toutes mesures en vue de faire retirer la ou les adresses IP qui y seraient référencées, sans délai, et garantissez Gandi à cet égard.

Article 4. Tarifs - Modalités de règlement - Facturation

Vous réglez Votre commande conformément aux tarifs et selon les modalités applicables aux services choisis en vigueur lors de Votre commande, selon le processus contractuel décrit au Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi.

Nous Vous rappelons que Vous Vous êtes engagé, en acceptant les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi à respecter le Contrat Compte Prépayé Gandi et ses modalités de fonctionnement (annexe 1 des Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi) qui fait partie intégrante de Nos Contrats.

Ce système de paiement permet facilement, et à tout moment, de moduler les services souscrits dans le cadre de Nos offres Gandi Hébergement.

Il permet en outre à Gandi de procéder facilement à tous remboursements, le cas échéant, compte tenu de l'offre et des options souscrits ou résiliés.

Dès souscription du service Gandi Hébergement, Vous Vous engagez à payer le prix du service et des options souscrits, pour la durée choisie conformément à l'article 8 ci-après.

En cas de résiliation d'une option et/ou de modification à la baisse (c'est-à-dire par exemple, si Vous relâchez des parts ou

ressources) en cours de période, les sommes correspondantes, calculées au *pro rata temporis*, au jour près, seront automatiquement réapprovisionnées sur Votre Compte Prépayé Gandhi.

Conformément aux Conditions Générales de Prestations de Services de Gandhi, Nous ne serons contractuellement tenus et Vous ne pourrez bénéficier de la prestation commandée qu'après validation du complet paiement.

Article 5. Activation du service Gandhi Hébergement

L'activation du service Gandhi Hébergement correspond à la mise à disposition effective du service hébergement **commandé et intégralement payé**.

A l'issue du processus contractuel, conforme à Nos Conditions Générales de Prestations de Services de Gandhi, l'activation du service Vous sera Notifiée par courrier électronique à l'adresse déclarée associée à Votre Compte Gandhi.

A titre indicatif, l'activation du service, sous réserve de la réception et de la validation du complet paiement des services et options souscrits, est en moyenne effectuée dans un délai maximum d'une heure à compter de sa souscription via Notre Interface web, étant précisé que ce délai est variable selon les choix effectués.

Par conséquent, conformément aux Conditions Générales de Prestations de Services de Gandhi, et à l'article 121-20-2 du Code de la consommation, Vous (dès lors que Vous êtes un client qualifié de consommateur au sens du Code de la consommation) reconnaissez et acceptez que le droit de rétractation ne trouvera pas à s'appliquer si le service Gandhi Hébergement est activé avant l'écoulement du délai de sept jours francs prévus par le Code de la Consommation.

Article 6. Votre Interface de Gestion et d'administration du service Gandhi Hébergement

Conformément aux Conditions Générales de Prestations de Services de Gandhi, Votre Interface sécurisée de gestion et d'administration Vous permet de gérer Votre Compte Gandhi et les services Gandhi Hébergement qui y sont associés de façon autonome en Vous connectant au moyen de Vos Codes d'Accès.

La souscription de tout service Gandhi Hébergement et de toute option s'effectue conformément au processus contractuel décrit dans les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandhi via Votre Interface de gestion et d'administration sécurisée.

Cette Interface Vous permet notamment, en toute autonomie, sous Votre entière responsabilité:

- de souscrire, de modifier et/ou de résilier les services et les options Gandhi Hébergement, à la hausse ou à la baisse, tout au long du Contrat;

- de gérer et administrer Votre serveur d'Hébergement ou Instance (et notamment, mettre en ligne, supprimer, modifier tout ou partie du Contenu de Votre serveur ou Instance);
- de modifier et de mettre à jour les coordonnées associées au service Gandhi hébergement;
- dans le cadre du service IaaS, de modifier le(s) mot(s) de passe associé(s) à tout ou partie des Administrateurs ou Utilisateurs que Vous auriez désignés;
- dans le cadre du service IaaS, de procéder au paramétrage technique de tout ou partie de Vos serveurs, comme indiqué ci-après.

Article 7. Vos Codes d'Accès et les accès Administrateurs sous Votre responsabilité et garantie

Nous Vous rappelons que, conformément à Nos Contrats, Vos Codes d'Accès personnels, sont placés sous Votre seule et entière responsabilité.

Par ailleurs, et conformément aux Conditions Générales de Prestations de Services de Gandhi, dans le cadre du service IaaS et selon l'offre choisie, Vous pourrez associer à Votre serveur un ou plusieurs « Administrateur(s) », en vue de l'autoriser à se connecter audit serveur, à l'aide d'un mot de passe qui lui est propre (complètement distinct de Vos propres Codes d'Accès chez Gandhi).

Nous Vous rappelons que, notamment, conformément à Nos Contrats:

- la délivrance de telles autorisations se fait à Vos risques et périls, dès lors que Vous demeurez, à l'égard de Gandhi, pleinement et entièrement responsable de toute activité et de tout Contenu de Vos serveurs;
- il Vous appartient de veiller à ce que le ou les mots de passe choisis offrent un niveau de sécurité suffisant (nombre et type de caractères);
- Gandhi ne gère pas les comptes et mots de passe des Administrateurs, qui sont placés sous Votre pleine et entière responsabilité, sans que Gandhi puisse intervenir, notamment en cas de perte ou de vol du mot de passe d'un compte Administrateur et/ou root. Ainsi, il Vous appartiendra de prendre par Vous même toute mesure utile, et notamment de modifier ou supprimer les accès attribués à tel ou tel Administrateur en cas de perte ou de vol.

Article 8. Durée - Fin du Contrat

8.1. Durée

Le Contrat Gandhi Hébergement commence à courir à compter de l'activation effective du service Gandhi Hébergement, qui suppose le complet paiement préalable (paiement reçu et validé) des services commandés.

Dès cette activation, Vous bénéficiez des services et ressources proposés selon l'offre souscrite, pour la durée que Vous avez choisie.

Notre offre Gandhi Hébergement Vous permet de bénéficier d'une grande souplesse à cet égard: Vous pouvez disposer des ressources de l'offre Gandhi Hébergement pour un ou quelques jours, un mois, un an, ou même ajouter des ressources supplémentaires pour quelques heures.

Vous planifiez selon Vos besoins l'activation et la désactivation de tout ou partie des ressources associées à Votre ou Vos serveurs d'hébergement ou Instances.

Qu'il s'agisse d'une première souscription ou du renouvellement d'un service, Vous choisissez la durée pour laquelle Vous entendez bénéficier du service (offre mensuelle sans engagement ou offre annuelle), via Votre Interface sécurisée de gestion et d'administration.

Vous pouvez passer de l'offre mensuelle à l'offre annuelle en cours de période, sans interruption de service. Le prorata restant de Votre première souscription sera recredité sur Votre Compte Prépayé Gandhi. En revanche, Vous ne pouvez pas passer de l'offre annuelle à l'offre mensuelle en cours de période, mais uniquement lors du renouvellement, en fin de période annuelle.

Dans le cadre de l'offre IaaS, si Vous avez besoin d'un nombre de parts qui varie dans l'année, Vous pouvez aussi combiner les deux offres pour optimiser Votre budget, en souscrivant certaines parts à l'année et les autres dans le cadre de Notre offre mensuelle sans engagement.

8.1.1. Offre mensuelle sans engagement (facturation à la journée)

Dans le cadre de l'offre sans engagement, le service est initialement souscrit et payé pour une durée minimale d'un mois, mais Vous pouvez résilier le service à tout moment comme exposé ci-après, dès le premier jour, avec effet immédiat.

Le service est alors facturé à la journée et le montant correspondant au prorata du temps non utilisé sera recredité sur le Compte Prépayé Gandhi utilisé pour payer le service concerné.

Vous ne paierez ainsi effectivement que le montant correspondant aux services souscrits jusqu'au moment de leur désactivation.

Les sommes recreditées sur ce Compte Prépayé Gandhi sont réutilisables pour régler tout autre service de Gandhi, ou remboursables selon les modalités contractuelles exposées dans l'annexe 1 des Conditions Générales de Prestations de Services de Gandhi relatives au « Compte Prépayé Gandhi » et au présent Contrat.

8.1.2. Offre annuelle avec engagement (facturation à l'année)

Dans le cadre de cette offre:

- la durée du Contrat Gandhi Hébergement est de douze (12) mois, renouvelable, sans jamais devenir un contrat à durée indéterminée;

- Votre engagement sur douze (12) mois Vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel;
- en fin de période annuelle, Vous pouvez renouveler pour une période identique, ou bien passer à l'offre mensuelle.

A défaut de renouvellement ou de souscription de l'offre mensuelle, le service prendra fin à échéance. En outre, Vous pouvez toujours mettre fin au Contrat avant chaque échéance annuelle si Vous le souhaitez, mais cette résiliation anticipée n'ouvre droit à aucun recredité ni remboursement.

8.1.3. Service optionnel « Gandhi Flex » (facturation à l'heure)

Dans le cadre de l'offre IaaS, en complément de ces deux offres, Nous proposons également un service « Gandhi Flex », qui Vous permet, une fois que Vous avez souscrit à l'offre mensuelle ou à l'offre annuelle, de rajouter des ressources sur un serveur pour quelques heures seulement, selon un planning que Vous déterminez.

Vous pouvez par exemple programmer l'ajout d'une part supplémentaire chaque lundi entre 9 et 10 heures, si Vous savez que Votre serveur est particulièrement sollicité sur cet horaire.

Le détail de cette offre est également publié sur Notre site web.

8.2. Fin du Contrat

Les services souscrits prennent fin à échéance de la période souscrite et réglée, dans les cas suivants:

- si, en fin de période, Vous ne renouvelez pas le service ou que Votre complet paiement n'a pas été reçu et validé dans les délais requis;
- à défaut de disposer, sur Votre Compte Prépayé Gandhi, des montants suffisants pour couvrir le complet paiement du ou des services dont le renouvellement est sollicité.

A expiration Nous faisons précéder la suppression des serveurs ou Instances d'une période de suspension de quinze (15) jours calendaires, pendant laquelle tous les serveurs ou Instances et services techniques éventuellement associés à ces serveurs ou Instances expirées sont désactivés. Le renouvellement tardif, exprès, selon les tarifs classiques, est possible pendant cette période. Faute de renouvellement dans ces délais, les serveurs ou Instances, ainsi que les ressources et Contenus qui y étaient associées, sont définitivement supprimés.

Le Contrat et les services Gandhi Hébergement souscrits prennent également fin si Vous le/les résiliez de façon anticipée (article ci-dessous) ou en cas de résiliation par Gandhi, dans les conditions prévues ci-après.

Article 9. Reconduction

9.1. Renouvellement exprès par défaut

Conformément aux Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi, le renouvellement d'un service Gandi Hébergement n'est pas automatique.

Il doit faire l'objet d'une demande expresse de Votre part via Votre interface web sécurisée de gestion et d'administration, au moyen de Vos Codes d'Accès.

Pour être effectif, le renouvellement du service suppose le complet paiement (reçu et validé) correspondant au(x) service(s) renouvelé(s), au plus tard :

- au moins une journée avant la fin de la période en cours, dans le cadre de Notre offre mensuelle;
- au moins un mois avant la fin de la période en cours, dans le cadre de Notre offre annuelle.

A défaut de respecter ces délais, le renouvellement sans rupture de service ne pourra être garanti. Nous Vous recommandons vivement de renouveler le service suffisamment à l'avance, en tenant compte du mode de paiement choisi pour approvisionner Votre Compte prépayé Gandi, et ce, afin d'éviter toute rupture de service à échéance.

9.2. Renouvellement tacite sur option

Vous pouvez, si Vous le souhaitez, activer l'option d'automatisation du renouvellement proposée via Votre Interface web sécurisée de gestion et d'administration en Vous connectant au moyen de Vos Codes d'Accès.

Vous pouvez choisir d'activer (pour bénéficier du renouvellement tacite) ou de désactiver (pour faire échec au renouvellement tacite) cette option à tout moment via Votre Interface sécurisée de gestion et d'administration.

Pour être effective, l'activation ou la désactivation de cette option doit être effectuée :

- au moins une journée avant la fin de la période en cours, dans le cadre de Notre offre mensuelle;
- au moins un mois avant la fin de la période en cours, dans le cadre de Notre offre annuelle.

En outre, en tout état de cause, la reconduction du service suppose le paiement complet (reçu et validé) de la totalité des sommes correspondant au service renouvelé, au plus tard dans les délais indiqués ci-avant.

A défaut de respecter ces délais, le renouvellement sans rupture de service ne pourra être garanti. Nous Vous recommandons vivement de renouveler le service suffisamment à l'avance, en tenant compte de Votre mode de paiement, et ce, afin d'éviter toute rupture de service à échéance.

Article 10. Votre droit à résiliation anticipée

Vous pouvez relâcher tout ou partie des services ou ressources

optionnelles associées à Votre Compte Gandi, y compris en cours de période.

Dans le cadre de Notre offre annuelle la résiliation anticipée n'ouvre droit à aucun recrédit ni remboursement.

Dans le cadre de Notre offre mensuelle sans engagement en cas de résiliation anticipée Vous serez remboursé ou recrédité sur Votre Compte Prépayé Gandi au prorata du temps non utilisé initialement souscrit, restant à courir pour le service résilié.

Nous Vous Notifierons la résiliation en précisant le service résilié, l'adresse de l'interface permettant de consulter Votre Compte Prépayé Gandi, ainsi que les modalités de l'éventuel remboursement du solde de Votre Compte Prépayé Gandi.

En contrepartie de la grande liberté qui Vous est offerte, le cas échéant, de mettre fin au service, y compris avant le terme de la période initialement souscrite dans le cadre de certaines offres, Vous Vous engagez à ne pas abuser de ce droit.

Article 11. Suspension/Résiliation par Gandi

11.1. Suspension/Résiliation avec préavis

Tout manquement à Vos obligations découlant de Nos Contrats auquel il ne serait pas mis fin sous quinze (15) jours calendaires à compter de Notre Notification Vous mettant en demeure d'y mettre fin, sera de nature à fonder la suspension, la désactivation, voire la résiliation du présent Contrat et des services associés, sans autre formalité et sans que Vous puissiez prétendre à aucun dédommagement ou remboursement, quelle que soit la période en cours de Contrat à laquelle intervient cette résiliation.

11.2. Suspension/Résiliation sans préavis en cas de manquement grave

Vous reconnaissez et acceptez que, dans le cadre du service Gandi Hébergement, sont considérés comme des manquements graves à Vos obligations contractuelles, bien que Gandi n'ait aucune obligation de surveillance a priori et n'assume aucune responsabilité du fait de Vos Contenus :

- tout manquement grave, tel que défini dans Nos Contrats, et notamment, toute utilisation du service Gandi Hébergement, directement ou indirectement en violation des obligations Vous incombant en application des Conditions générales de prestations de services de Gandi (article 3), du Contrat d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi (article 3) et des Conditions particulières applicables à l'extension de Votre nom de domaine et qui y serait définie comme un manquement grave;
- toute violation ou tout manquement à Votre obligation spécifique d'intervention sur les Contenus de Votre serveur ou Instance, en application de l'article 3.2 du présent Contrat;
- dans le cadre de l'offre IaaS, toute violation ou tout manquement à Votre obligation spécifique de préservation de

la réputation de l'adresse IP associée à Votre serveur, en application de l'article 3.4 du présent Contrat.

Conformément à Nos Contrats, Nous Vous rappelons que:

- tout manquement grave à Vos obligations est de nature à motiver la suspension/désactivation voire la suppression du service Gandhi Hébergement, de Votre serveur ou Instance et/ou de Votre Compte Gandhi, sans formalité et sans préavis;
- Gandhi ne pourra, alors, être tenue responsable des conséquences directes ou indirectes liées à la suspension, la désactivation ou la suppression du service Gandhi Hébergement et par conséquent de Votre serveur ou Instance et/ou de Votre Compte Gandhi;
- aucune indemnisation ou remboursement ne pourront être exigés de ce fait de Gandhi, outre Votre éventuelle condamnation en application des textes en vigueur et de Nos Contrats.

11.3. Si Gandhi y est contrainte

Vous acceptez que, conformément aux lois et règlements en vigueur en France et à Nos Contrats Nous pourrions procéder à la suspension ou suppression immédiate et sans préavis de tout ou partie des services souscrits et/ou de Vos serveurs ou Instances et/ou de Votre Compte Gandhi et, par voie de conséquence, de tout service ou option associé à Votre Compte Gandhi:

- pour répondre à une obligation légale ou réglementaire, ou en application des règles auxquelles Nous sommes soumis en tant qu'intermédiaire technique, ou
- sur injonction d'une autorité compétente (et notamment en application d'une décision judiciaire ou extra judiciaire), ou
- si Nous recevons une notification conforme à l'article 6.I.-5. de la Loi pour la Confiance dans l'économie numérique (dite LCEN) du 21 juin 2004 concernant tout ou partie de Votre site ou de ses Contenus, dans le cadre du service hébergement souscrit.

Nous Nous réservons également la possibilité de suspendre Votre serveur ou Instance s'il est victime d'une attaque DDoS susceptible de perturber le bon fonctionnement de la plate-forme.

Notez que dans tous les cas visés au présent article 11 (11.1, 11.2 et 11.3), la résiliation par Gandhi entraîne la suppression définitive de Vos serveurs ou Instances et de leurs éventuels Contenus. Notre intervention ne peut se faire, techniquement, que sur un serveur ou Instance dans son ensemble et non sur un Contenu en particulier, quel qu'il soit.

En outre, Vous reconnaissez et acceptez que la responsabilité de Gandhi ne pourra être engagée du fait des interventions effectuées dans le cadre du présent article 11, et que Vous ne pourrez prétendre à aucune indemnité ou remboursement, quelle que soit la période en cours de Contrat à laquelle intervient la résiliation par Gandhi.

Vous Vous exposez en outre à une condamnation au paiement de dommages et intérêts en cas de préjudice, et à l'application des sanctions prévues, le cas échéant, par les textes en vigueur.

Article 12. Interventions techniques de Gandhi

Gandhi intervient, en sa qualité d'intermédiaire technique, aux fins de s'assurer du bon fonctionnement de ses services, de la sécurité et de la stabilité du système.

Dans ce cadre, Gandhi peut être amenée à intervenir dans les cas suivants:

- pour fournir les prestations prévues par l'offre souscrite (par exemple, dans le cadre de l'offre « Gandhi Auto Install »);
- pour mettre fin à un dysfonctionnement technique inhérent à Notre système;
- pour procéder à une opération de maintenance;
- en cas de problème portant atteinte à la sécurité et/ou la stabilité du système: utilisation abusive et/ou illicite de Votre serveur ou Instance sans prompt réaction de Votre part, par Vous-même ou suite à l'avertissement de Nos services (ex: spamming, fraude, piratage, tentative d'intrusion...); dégradation manifeste ou tentative de dégradation de Notre infrastructure due à Votre serveur ou Instance (ex: DDoS, Botnet, spamming...);
- dans le cadre du service clientèle, avec Votre accord, et si Notre intervention s'avère nécessaire.

Ces interventions, et notamment les maintenances programmées, sont exclues de Notre engagement de niveau de service, comme précisé en début de Contrat (article 2). Par conséquent, les périodes d'indisponibilité qui en résulteraient ne donneront lieu à aucun remboursement ou recrédit sur Votre Compte Prépayé Gandhi.

Ces interventions sur Vos serveurs ou Instances ont pour but de faciliter la résolution rapide de certains problèmes techniques et/ou légaux.

Dans le cadre de l'option « Gandhi Expert » du service IaaS, Vous devez effectuer seul les interventions techniques sur Votre serveur liées au bon fonctionnement du service, y compris en cas de dysfonctionnement ou de panne, quel qu'en soit le motif ou l'origine.

En tout état de cause, Gandhi se réserve la possibilité, en cas d'absolue nécessité, d'interrompre tout ou partie du service pour procéder à une intervention technique, notamment en cas de dysfonctionnement, pour en améliorer le fonctionnement, ou pour procéder à toute opération de maintenance.

Nous mettrons tout en œuvre pour réduire au maximum lesdites interruptions et dans la mesure du possible, pour Vous informer auparavant dans un délai raisonnable et Vous préciser la date, la nature et la durée de cette intervention, afin que Vous preniez toutes dispositions nécessaires.

En revanche, Vous reconnaissez que Nous ne serons pas en mesure de Vous prévenir dans l'hypothèse où l'interruption du service Nous serait extérieure (notamment liée au réseau Internet), ou serait expressément demandée par une autorité compétente ou en application des textes en vigueur.

Article 13. Paramétrages techniques - sécurité matérielle et logicielle

Gandi s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour assurer la sécurité de ses matériels et infrastructure technique.

En revanche, Vous reconnaissez et acceptez que la sécurité logicielle de chacun de Vos serveurs ou Instances relève de Votre seule et entière responsabilité. Notamment, Vous Vous engagez à prendre toutes dispositions nécessaires pour sécuriser l'accès à Vos serveurs ou Instances et à Vos Codes d'Accès et mots de passe, comme à tout site ou service mis en place via le service Gandi Hébergement souscrit.

Vous reconnaissez assumer l'entière responsabilité:

- de la configuration de Vos serveurs ou Instances en adéquation avec Vos besoins et objectifs particuliers;
- de la mise en œuvre de solutions adaptées pour sécuriser et/ou restreindre l'accès à tout ou partie de Vos serveurs ou Instances, Contenus, sites ou applications qui y sont hébergés par Vos soins.

Il relève également de Votre seule et entière responsabilité de maintenir et mettre à jour les logiciels, notamment les logiciels de sécurité, afférents à Votre ou Vos serveur(s) ou Instance(s) ou à leur sauvegarde, ou à tout site ou service mis en place via le service Gandi Hébergement souscrit.

Gandi ne peut en aucun cas être tenue responsable des failles de sécurité et des dommages résultant des manquements à Vos obligations de maintenir et mettre à jour les logiciels de sécurité et de maintenir des protocoles de sécurité adéquats dans l'administration de Votre ou Vos serveurs ou Instances.

Vous Vous engagez à avertir immédiatement Gandi de toute faille de sécurité ou toute utilisation abusive de Votre ou Vos serveurs ou Instances, quelle qu'en soit la nature, dont Vous auriez connaissance, de façon à Nous permettre, le cas échéant, de coordonner Nos efforts.

En outre, Nous Nous réservons la possibilité de suspendre voire de supprimer le service Gandi Hébergement, sans préavis, en cas de faille de sécurité provenant d'un de Vos serveurs ou Instances.

De façon à assurer la continuité de l'accessibilité de ses services, Gandi procédera à une duplication de Vos données et informations hébergées.

Toutefois, Vous reconnaissez que la mise en œuvre de cette solution ne constitue pas une garantie contractuelle, et ne saurait en aucun cas Vous dispenser d'effectuer par Vous-

même de façon régulière les sauvegardes de Vos Contenus et paramétrages techniques sur un support extérieur à Gandi.

Enfin, Vous Vous engagez à coopérer dans le cadre de toute demande administrative ou judiciaire afférente à tout ou partie de Nos services, y compris sur Vos serveurs ou Instances.

Article 14. Exclusions et limitations de responsabilité de Gandi

Outre les exclusions et limitations de responsabilité prévues à Nos Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi, dans le cadre du service Gandi Hébergement, Nous déclinons toute responsabilité du fait:

- de difficultés d'accès à Vos sites, Contenus ou services hébergés, du fait de la saturation des réseaux à certaines périodes, et/ou du fait des caractéristiques techniques et limites de l'Internet et de l'accès à Internet, que Vous déclarez bien connaître et dont Nous ne pouvons en aucune manière être tenus responsables;
- des difficultés ou dysfonctionnements qui seraient dus à la nature des Contenus que Vous installez ou mettez à disposition via Votre ou Vos serveur(s) ou Instance(s) sous Votre seule et entière responsabilité;
- de toute détérioration de Votre fait et/ou du fait du non respect des conditions et limitations techniques applicables à chacune de Nos offres Gandi Hébergement;
- du détournement, de la destruction totale ou partielle des informations transmises ou stockées, dès lors notamment que ces informations circulent via Internet, et d'autant moins si cette destruction est le fait d'une faute, d'une imprudence et/ou d'une négligence qui Vous serai(en)t imputable(s) directement ou indirectement;
- de toute contamination, par virus ou autre nuisance informatique quelle que soit la technologie utilisée, de Vos Contenus et/ou logiciels, dont la protection Vous incombe;
- d'une intrusion de tiers sur l'un ou plusieurs de Vos serveur(s) ou Instance(s), malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place par Gandi sur ses infrastructures et dès lors que, de convention expresse, la sécurité de Vos serveurs ou Instances demeure à Votre charge;
- dans le cadre du service IaaS, du référencement dans une liste noire (« blacklist ») de la ou des adresse(s) IP associée(s) à Votre ou Vos serveur(s).

Dans le cadre du service IaaS, afin de prévenir toute utilisation abusive de Votre ou Vos serveur(s) ou intrusion par un tiers, Nous Vous recommandons fortement de configurer en conséquence Votre serveur, d'utiliser au moins une solution logicielle de pare-feu (firewall), le cas échéant, et de surveiller les transmissions hors normes sur Votre ou Vos serveurs (par exemple en installant un système de monitoring).

En outre, Vous reconnaissez être informé que les applications logicielles ou la nature du ou des Contenu(s) que Vous mettez à disposition sur Votre ou Vos serveur(s) ou Instance(s) sont susceptibles de porter atteinte à l'accessibilité et au fonctionnement de Vos serveurs ou Instances et des sites qui y

sont, le cas échéant, hébergés. Nous déclinons toute responsabilité de ce fait.

Par ailleurs, Vous reconnaissez que Gandi n'est soumise à aucune obligation générale de surveiller les Contenus ou applications transmises ou stockées par son intermédiaire. Bien que Gandi se réserve la possibilité de procéder à des contrôles, Gandi n'est tenue à aucune obligation de recherche active des faits ou circonstances révélant des activités illicites ou préjudiciables.

Dans l'hypothèse où la responsabilité de Gandi serait démontrée, Vous ne pourrez en tout état de cause prétendre recevoir de Gandi une indemnisation supérieure aux montants d'ores et déjà réglés à Gandi en contrepartie du service effectivement indisponible pour la période considérée, sauf stipulation contraire expresse du présent Contrat.

Article 15. Revente de Nos services

Vous êtes autorisé à revendre Nos services Gandi Hébergement, sous réserve que Vous respectiez l'ensemble de Nos Contrats, ainsi que l'ensemble des textes en vigueur, notamment en France, et que Vous veilliez à ce que Vos clients respectent également les textes en vigueur et les droits des tiers.

En revendant Nos services, Vous Vous engagez à offrir à Vos clients au moins le même niveau de qualité de service que celui proposé par Gandi, et à observer, dans ce cadre, la même Ethique (telle que définie dans Nos Contrats).

A cet égard, Vous Vous engagez à répercuter au moins les obligations prévues par Nos Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi et le présent Contrat Gandi Hébergement sur Vos propres clients, et plus particulièrement Vous Vous engagez à veiller à ce que Vos clients respectent l'ensemble des engagements listés au présent Contrat.

En outre, Vous acceptez de reprendre à Votre charge l'ensemble des obligations et responsabilités découlant des Conditions générales de prestations de services de Gandi ainsi que celles découlant du présent Contrat Gandi Hébergement vis-à-vis de Vos clients et/ou vis-à-vis des tiers, outre celles incombant aux hébergeurs, en application des textes en vigueur, notamment en France.

Vous Vous engagez à agir de façon à ce que Gandi ne puisse être inquiétée du fait de Vos activités et/ou de Votre utilisation de Nos services, que ce soit à titre professionnel ou non, y compris en qualité de revendeur Gandi.

Plus particulièrement, Vous Vous engagez à Vous assurer, avant toute revente de Nos services, que Votre client ne participe pas directement ou indirectement à une activité de spam répertoriée dans le Registre «SPAMHAUS» (*Spamhaus Register of Known Spam Operations – ROKSO*, librement consultable à l'adresse ci-après: <http://www.spamhaus.org>), et/ou n'y est pas répertorié et Vous Vous en portez fort à l'égard de Gandi.

Vous Vous engagez expressément à relever indemne et garantir Gandi de toute condamnation qui pourrait intervenir, directement ou indirectement, du fait de Vos activités et de Votre utilisation de Nos services, ou de l'utilisation de Nos services faite par Vos clients ou les tiers par Votre intermédiaire, étant précisé que cette obligation survivra à la fin du Contrat.

Vous Vous engagez à assurer spécifiquement Votre activité de façon à couvrir effectivement tous dommages pouvant intervenir de ce fait, de façon à pouvoir garantir efficacement Vos engagements à l'égard de Gandi.

Article 16. Modification du Contrat

Conformément aux Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi, et selon les modalités qui y sont prévues, le présent Contrat Gandi Hébergement est susceptible d'être modifié afin de prendre en compte notamment toute évolution jurisprudentielle, légale ou technique.

Article 17. Dispositions générales

Le préambule fait partie intégrante du présent Contrat.

Notre éventuelle tolérance d'un manquement contractuel de Votre part ne vaut pas renonciation à Nous en prévaloir.

Si l'une quelconque des stipulations du Contrat est déclarée nulle ou non opposable par une juridiction compétente, elle sera déclarée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations qui garderont toute leur force et leur portée.

Conformément à l'article 1165 du Code civil sur l'effet relatif des contrats, le présent Contrat n'a d'effets qu'entre les parties contractantes, et les tiers ne peuvent s'en prévaloir.

Article 18. Droit applicable - Clause attributive de juridiction

Le Contrat est soumis à la loi française en ce qui concerne les règles de fond comme les règles de forme.

Les parties tenteront de résoudre de façon amiable tout différend portant sur la validité, l'interprétation ou l'exécution du Contrat.

Vous reconnaissez être informé et Vous acceptez expressément qu'à défaut de résolution amiable, conformément aux textes en vigueur qui Nous sont applicables, et sauf disposition contraire, tout différend portant sur la validité, l'interprétation ou l'exécution de l'un quelconque de Nos Contrats pourra être porté devant les juridictions compétentes dans le ressort desquelles est établie Gandi pour la prestation de service concernée, et donc, dans le présent Contrat le lieu du siège social de Gandi SAS (Paris).

En outre, Vous reconnaissez et acceptez que Vous pourrez être attrait, notamment dans le cadre d'une action en garantie, devant toute autre juridiction devant laquelle la procédure aurait été introduite par un tiers, ou à son encontre.

*-fin du Contrat Gandi Hébergement-
Le présent Contrat est couvert par le droit d'auteur. Toute reproduction interdite.*